

En plus de ses propres programmes, la Commission de la capitale nationale met ses services de planification et ses conseils à la disposition des municipalités de la région de la capitale nationale, mais seulement sur demande; elle ne cherche jamais à imposer ses idées aux gouvernements autonomes de la région. Elle accordera cependant des subventions aux gouvernements municipaux dans des circonstances spéciales.

La Commission est composée de 20 membres, dont un président, et emploie entre 600 et 800 personnes, suivant la saison, pour effectuer ses travaux d'entretien et d'aménagement. Elle est responsable au Parlement par l'entremise du ministre des Travaux publics.

Section 2.—La faune et sa conservation*

La faune, au Canada, constitue une importante richesse naturelle renouvelable. Autrefois, et aujourd'hui encore dans les régions reculées, elle nourrissait les gens de l'arrière-pays, et la traite des fourrures a déterminé l'orientation de l'exploration et de la colonisation. Dans les débuts du pays, plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux ont été décimées ou éteintes. Le pigeon voyageur, le grand pingouin et le canard du Labrador ont été exterminés; le bison a disparu des Prairies et l'élan, l'antilope d'Amérique et le bœuf musqué ne forment plus qu'une fraction de leur effectif d'autrefois. L'habitat de la faune a été rapetissé par l'abattage et l'incendie des forêts, la pollution des cours d'eau, l'expansion industrielle et urbaine, le drainage des terrains marécageux, la construction de barrages et d'autres transformations apportées à la physionomie du pays.

La faune a évolué dans la mesure où l'homme a changé et influencé le milieu. La toundra arctique et alpine, l'une des principales régions du Canada du point de vue végétal, n'a guère changé; la forêt pré-arctique et subalpine adjacente, sans valeur commerciale, a été modifiée surtout à cause des déplacements plus nombreux de l'homme qui y a causé plus d'incendies; plus au sud, la vaste forêt n'a pas perdu son vrai caractère par suite de son exploitation commerciale; les terres arables, à l'origine forestières ou herbageuses, ont changé complètement mais, souvent, ces terres et la forêt aménagée sont plus propices à certaines espèces d'animaux qu'auparavant. Il y a plus d'originaux, de chevreuils, de perdrix et probablement plus de coyotes aujourd'hui que du temps des Peaux-Rouges. Les animaux à fourrure comme le castor et le rat musqué s'adaptent facilement et plusieurs petits oiseaux et mammifères s'accoutument mieux aux champs et aux boisés qu'à la forêt vierge, à condition qu'ils ne soient pas empoisonnés par les pesticides. A l'heure actuelle, l'excédent récoltable de gibier à plumes et à poil à travers le pays est rarement utilisé à plein et il est bien certain que la faune restera abondante partout où elle trouvera un habitat approprié et une exploitation clairvoyante.

Le Canada jouit donc aujourd'hui d'une renommée mondiale à cause de la richesse et de la variété de sa faune. Il possède tous ou presque tous les peuplements de caribous des bois, de mouflons, de loups, d'ours gris et de gloutons, pour n'en mentionner que quelques-uns, et ces animaux subsistent, non seulement à cause de l'immensité de leur habitat, mais aussi grâce aux efforts de l'homme pour les préserver. Nous tenons la preuve que les anciens Canadiens s'intéressaient à la conservation de la faune; des lois sur la chasse étaient déjà en vigueur dans les provinces originales, alors que toutes les terres, sauf quelques milliers d'acres, étaient encore le patrimoine des Peaux-Rouges. En 1835, les premiers conservateurs ont réussi à faire établir le parc de Banff en Alberta et, en 1887, on a créé le premier refuge d'oiseaux du continent à Last Mountain Lake, en Saskatchewan. Ce souci de protéger l'héritage faunique du Canada a amené la protection totale du bison des bois, en 1893, ainsi que l'achat et l'établissement d'un troupeau original de bisons des plaines à Wainwright (Alb.) en 1907. C'est ainsi que les efforts de conservation de la faune ont débuté; ils se sont manifestés pendant longtemps sous la forme d'une protection complète de certaines espèces contre la destruction soit par l'homme soit par les rapaces. Une meilleure connaissance du travail de la nature et la notion que plusieurs facteurs con-

* Une série d'articles spéciaux sur les ressources fauniques du Canada a paru dans les éditions précédentes de l'Annuaire. Voir la liste des articles spéciaux au chapitre XXVII, Partie II, sous la rubrique «Faune et flore».